

**AVIS DE COURSE TYPE  
VOILE LEGERE 2017-2020**

Prescription de la FFVoile :

Pour les compétitions de grade 4 et 5, l'utilisation des avis de course et des instructions de course type intégrant les spécificités de l'épreuve est obligatoire. Les épreuves de grade 4 pourront déroger à cette obligation, après accord écrit de la Fédération Française de Voile, obtenu avant la parution de l'avis de course.

Pour les compétitions de grade 5, l'affichage des instructions de course type sera considéré comme suffisant pour l'application de la règle 25.1.

Coupe de l'Aa  
2 avril 2018  
Terre plein du phare  
Gravelines]  
Gravelines Grand-Fort-Philippe Voile Légère et Sportive  
5B OPTI  
5A (IND, LAR,LAS, LAS4.7) Sélective France et Championnat de Ligue

*La mention « [DP] » dans une règle de l'AC signifie que la pénalité pour une infraction à cette règle peut, à la discrétion du jury, être inférieure à une disqualification.*

**1. REGLES**

La régata sera régie par :

- 1.1 les règles telles que définies dans *Les Règles de Course à la Voile 2017/2020*
- 1.2 les règlements fédéraux.

**2. PUBLICITE DE L'EPREUVE [DP]**

Les bateaux peuvent être tenus d'arborez la publicité choisie et fournie par l'AO. Si cette règle est enfreinte, la Réglementation World Sailing 20.9.2 s'applique ([lien internet Réglementation](#)).

**3. ADMISSIBILITE ET INSCRIPTION**

3.1 La régata est ouverte à :

- 3.1.1 - tous les bateaux : Optimist et Laser

3.2 Les bateaux admissibles peuvent s'inscrire en complétant le formulaire sur place fournit le jour de la régata.

3.3 Les concurrents (chaque membre de l'équipage) possédant une licence FFVoile doivent présenter au moment de leur inscription :

- leur licence ClubFFVoile mention « compétition » valide attestant la présentation préalable d'un certificat médical de non contre-indication à la pratique de la voile en compétition
- ou leur licence ClubFFVoile mention « adhésion » ou « pratique » accompagnée d'un certificat médical de non contre-indication à la pratique de la voile en compétition datant de moins d'un an,
- une autorisation parentale pour les mineurs
- si nécessaire, l'autorisation de port de publicité
- le certificat de jauge ou de conformité

3.4 Les concurrents étrangers (chaque membre de l'équipage) ne possédant pas de licence FFVoile doivent présenter au moment de leur inscription :

- un justificatif de leur appartenance à une Autorité Nationale membre de World Sailing,
- le certificat de jauge ou de conformité,
- un justificatif d'assurance valide en responsabilité civile avec une couverture minimale de deux millions d'Euros,
- un certificat médical de non contre-indication à la pratique de la voile en compétition datant de moins d'un an (rédigé en français ou en anglais) ainsi qu'une autorisation parentale pour les mineurs.



PARTENAIRE  
OFFICIEL



PARTENAIRE  
FÉDÉRAL

**4. DROITS A PAYER**

Les droits requis sont les suivants : 5 euros par personne

**5. PROGRAMME**

5.1 Confirmation d'inscription :

Lundi 2 avril 2018 de 9H à 10H30

5.2 Jours de course (*incluant la course d'entraînement si nécessaire*)

Date	Heure du 1 <sup>er</sup> signal d'avertissement	Classe(s)
2 avril 2018	12H00	Laser et Optimist

5.3 Aucun signal d'avertissement ne sera donné après 16H00.

**6. INSTRUCTIONS DE COURSE**

Les instructions de course seront :

- affichés dans le club house

**7. LES PARCOURS**

7.1 Les parcours seront :

Optimist : départ, 1Bis, 2, 3, 1Bis, 3, arrivée

Laser : départ, 1, 2, 3, 1, 3, arrivée

7.2 L'emplacement de la zone de course est décrit en annexe ZONE DE COURSE .

**8. SYSTEME DE PENALITE**

Pour toutes les classes, la RCV 44.1 est modifiée de sorte que la pénalité de deux tours est remplacée par la pénalité d'un tour.

**9. CLASSEMENT**

9.1 1 course devront être validées pour valider la compétition.

9.2 (a) Quand moins de 3 courses ont été validées, le classement général d'un bateau dans sera le total de ses scores dans toutes les courses.

(b) Quand 3 à 7 courses ont été validées, le classement général d'un bateau sera le total de toutes les courses en retirant sa plus mauvaise course.

(c) Quand 8 courses ou plus ont été validées, le classement général d'un bateau sera le total de ses scores dans toutes les courses en retirant ses deux plus mauvaises courses.

**10. COMMUNICATION RADIO [DP]**

Excepté en cas d'urgence, un bateau qui est en course ne doit ni émettre ni recevoir de données vocales ou de données qui ne sont pas disponibles pour tous les bateaux.

**11. DECISION DE COURIR**

La décision d'un concurrent de participer à une course ou de rester en course relève de sa seule responsabilité. En conséquence, en acceptant de participer à la course ou de rester en course, le concurrent décharge l'AO de toute responsabilité en cas de dommage (matériel et/ou corporel).

**12. INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES**

Pour toutes informations complémentaires, veuillez contacter : Rocco DI MURO

Au 03 28 23 03 48

ou sur [contact@ggvls.fr](mailto:contact@ggvls.fr).

**ANNEXE ZONE DE COURSE**  
*(joindre si possible un extrait de carte)*

